

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 6 au 10 janvier 2025

Arcelor Mittal annonce la fermeture de ses deux aciéries sud-africaines (*Reuters*)

La filiale sud-africaine d'Arcelor Mittal (Amsa) a annoncé la fermeture de ses deux aciéries sud-africaines basées à Newcastle (KwaZulu-Natal) et Vereeniging (Gauteng), ce qui devrait entraîner la suppression de 3 500 emplois et pourrait impacter indirectement jusqu'à 80 000 emplois sur la chaîne de valeur. La production d'acier long devrait cesser d'ici fin janvier, avec un arrêt complet des opérations prévu pour le premier trimestre de l'année 2025. Cette restructuration des activités sud-africaines d'Arcelor Mittal implique également la fermeture de sa filiale ArcelorMittal Rail and Structural, principal fournisseur de rails de Transnet.

Cette mesure fait suite à des conditions économiques défavorables, à des coûts logistiques et énergétiques élevés, ainsi qu'à une concurrence accrue des importations d'acier en provenance de Chine. Ainsi, ArcelorMittal Afrique du Sud prévoit une baisse de plus de 5 % de son chiffre d'affaires pour 2024 par rapport à 2023, accompagnée d'une diminution significative de ses bénéfices.

Des consultations approfondies avec le gouvernement et les parties prenantes, notamment Eskom et Transnet, ont eu lieu en novembre dernier afin de trouver des solutions viables. Toutefois, ces consultations ont été « insuffisantes », notamment au sujet de mesures gouvernementales suffisantes pour protéger l'industrie locale contre les importations à bas prix venant de Chine, pour éviter la fermeture selon l'entreprise. Le Ministre du commerce et de l'industrie (DTIC), Parks Tau, a néanmoins déclaré vouloir poursuivre les discussions avec Amsa pour tenter de dissuader l'entreprise de mettre en œuvre cette décision.

Dans le même temps, l'International Trade Administration Commission (Itac), entité sous la supervision du DTIC en charge de la régulation de la politique commerciale, a confirmé entreprendre une révision de la structure tarifaire de l'acier. Pour rappel, en août dernier Amsa avait demandé l'instauration de droits de douane de 25 %, contre 10% actuellement, sur les importations d'acier, pour faire face à l'augmentation prévue de 24% en 2024 des exportations d'acier chinois. Ce dynamisme des exportations chinoises s'explique notamment par la crise du secteur immobilier en Chine, qui pousse les aciéries chinoises à reporter leur production vers les marchés extérieurs en cassant les prix.

Afrique du Sud

- L'Afrique du Sud lance un plan d'incitation pour la production de véhicules électriques (*Investing.com*)
- La ministre des transport Creecy approuve le Transnet Network Statement ouvrant la voie au secteur privé pour le fret ferroviaire (*Daily Investor*)
- L'Afrique du Sud met en place les règles du Cadre inclusif OCDE/G20 concernant la taxation minimale des multinationales (*BusinessTech*)
- L'indice de confiance des entreprises enregistre une baisse au mois de décembre (*S&P Global SA*)
- La production manufacturière diminue de 2,6% sur un an au mois de novembre (*StatsSA*)
- Performance contrastée dans le secteur automobile en 2024 (*Naamsa*)

Angola

- La banque nationale d'Angola impose une part supplémentaire de réserves obligatoires pour les banques d'importance systémique (*Novo Jornal*)
- L'Angola émet une dette de 1,5 Md USD, qui lui permet notamment de contracter un prêt de 400 M USD auprès de JP Morgan (*Jornal de Negocios*)

Malawi

- La pénurie de devises s'accroît et menace les récoltes et la solvabilité des entreprises (*Malawi Nation*)

Mozambique

- L'instabilité politique aurait déjà coûté 388 millions USD et 12 000 emplois (CTA)
- L'indice de confiance des entreprises atteint un plus bas historique en raison de la crise post-électorale (*Standard Bank*)

Namibie

- Visite du ministre des Affaires étrangères chinois en Namibie sur fonds de rapprochement économique entre les deux pays (*South China Morning Post*)
- Shell déprécie de 400 M USD une découverte de pétrole offshore au large de la Namibie considérée comme non viable commercialement (*Reuters*)
- L'inflation mensuelle réduite à 0,2% au mois de décembre (*NSA*)

Zambie

- Le kwacha zambien atteint des niveaux historiquement bas (*Reuters*)

Zimbabwe

- Le Zimbabwe lance un appel d'offres pour des unités de stockage de batteries afin d'atténuer sa crise énergétique (*The Herald*)

Afrique du Sud

La ministre des transports Creecy approuve le *Transnet Network Statement* ouvrant la voie au secteur privé pour le fret ferroviaire (*Daily Investor*)

La ministre des transports Barbara Creecy a approuvé le 7 janvier 2025 la publication du *Transnet Network Statement* qui ouvre la voie aux acteurs privés dans le fret ferroviaire, mettant fin en théorie au monopole de Transnet. Cette évolution marque une étape importante vers la réforme du secteur ferroviaire en Afrique du Sud, avec l'objectif de revitaliser le réseau ferroviaire et de stimuler la croissance économique.

En effet, les volumes de fret ferroviaire (44% des revenus du groupe) se sont particulièrement dégradés (-34% entre 2018 et 2023) et restent nettement inférieurs à l'objectif qui avait été fixé sur l'exercice 2023/2024 (objectif initial de 184 M tonnes, revu ultérieurement à 154,4 M tonnes). Le réseau ferroviaire, qui subit régulièrement des actes de pillage et de vandalisme, reste dans un état critique, les incidents de sécurité (vols de câbles) ayant continué de progresser sur l'exercice (+5,4%).

Néanmoins, la mise en concurrence du secteur du fret ferroviaire pourrait rencontrer certaines difficultés, comme c'est actuellement le cas pour la gestion des ports. Ainsi, la première tentative de concession privée, un partenariat de 25 ans entre l'armateur philippin ICTSI et Transnet pour l'opération du terminal 2 de Durban, le principal du pays pour le transport de conteneurs, fait toujours l'objet d'un litige auprès de la justice sud-africaine. Alors que ce projet devait débiter en avril 2024, la justice a bloqué l'octroi de la concession, décision désormais contestée par ICTSI devant les tribunaux.

L'Afrique du Sud lance un plan d'incitation pour la production de véhicules électriques (*Investing.com*)

Le Président sud-africain Cyril Ramaphosa a promulgué le 3 janvier 2025 un plan d'incitation fiscale de 150% pour la production de véhicules électriques et à hydrogène. La législation a pour but de stimuler l'industrie naissante des véhicules électriques (VE) dans le pays et d'amorcer la transition des véhicules thermiques, l'objectif ambitieux étant d'attirer 27 Mds USD d'investissements privés dans le domaine.

L'initiative cherche notamment à attirer les entreprises chinoises qui dominent la chaîne de valeur des secteurs des véhicules électriques avec des allègements fiscaux sur les coûts de recherche, de développement et de production. Le pays souhaite jouer de son accès commercial privilégié aux marchés européens et américain, de son accès aux matières premières et de sa base industrielle existante pour devenir un acteur régional clé dans la transition mondiale vers le transport durable.

La production de véhicules électriques est un enjeu majeur pour toute l'industrie automobile sud-africaine (~5% du PIB mais ~20% des exportations) qui à l'heure de la transition des grands marchés vers l'électrique est encore entièrement tournée vers les véhicules thermiques.

L'Afrique du Sud met en place les règles du Cadre inclusif OCDE/G20 concernant la taxation minimale des multinationales (*BusinessTech*)

L'Afrique du Sud a adopté fin décembre 2024, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024, une nouvelle loi fiscale respectant le modèle des règles mondiales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition (GloBE - *Global Anti-Base Erosion*) adoptées par le Cadre inclusif OCDE/G20 et visant à introduire un taux minimum d'imposition mondial de 15 % pour les multinationales. Cet accord signé par 138 pays en octobre 2021 vise à lutter contre le nivellement fiscal et à garantir une répartition équitable des recettes fiscales à l'échelle mondiale. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 M EUR, et disposant d'un siège social ou d'une filiale en Afrique du Sud, seront tenues de verser

une taxe complémentaire au SARS à partir du 1er janvier 2026 si leur taux d'imposition effectif au niveau mondial est inférieur à 15 %.

L'indice de confiance des entreprises enregistre une baisse au mois de décembre (S&P Global SA)

L'indice PMI (*Purchasing Manager Index*) S&P Global SA a atteint 49,9 points en décembre 2024, après 50,9 points au mois de novembre. Cet indicateur, qui mesure la confiance du secteur privé dans son ensemble (secteurs minier, manufacturier, des services, de la construction et du commerce, sur la base de données recueillies auprès d'un panel de 400 entreprises), repasse ainsi sous la barre des 50 points, signe d'une perception d'un recul de l'activité par les chefs d'entreprise. Cette performance en demi-teinte s'explique principalement par une demande atone et une augmentation des coûts de production (augmentation des salaires, des coûts des matériaux et du transport). Sur l'ensemble du quatrième trimestre, il a toutefois atteint 50,5 points en moyenne, soit son niveau le plus élevé depuis le troisième trimestre 2022, laissant augurer une reprise de la croissance du PIB au T4 2024.

La production manufacturière diminue de 2,6% sur un an au mois de novembre (StatsSA)

Selon l'Agence nationale de statistiques (StatsSA), la production manufacturière a diminué de 2,6% sur un an au mois de novembre, après une augmentation de 0,9% au mois d'octobre. Six secteurs sur dix ont enregistré une baisse de leur activité, les principales contre-performances ayant été observées dans les industries automobile (-11,5%, soit une contribution négative de 1,2 point au total) et métallurgique (-2,8%, soit une contribution négative de 0,6 point). Seule le poste « pétrole, produits chimiques, caoutchouc et plastique » a significativement progressé sur la période (+5,8%, soit une contribution positive de 1,3 point).

Performance contrastée dans le secteur automobile en 2024 (Naamsa)

Selon l'Association des fabricants et importateurs de véhicules (Naamsa), les

ventes de véhicules ont baissé de 3 % en 2024 par rapport à 2023, atteignant 515 712 ventes contre 531 775 en 2023. Une hausse de 2,5 % des ventes de véhicules a toutefois été observée en décembre 2024 par rapport à décembre 2023. Bien que ce rebond des ventes au dernier trimestre soit un signe encourageant pour 2025, les conditions économiques et l'endettement des consommateurs continueront de freiner la croissance du marché. Les constructeurs automobiles établis devraient également pâtir d'une demande croissante pour les véhicules chinois en Afrique du Sud. Pour la première fois depuis l'année 2020, marquée par la crise de la Covid-19, les exportations ont ainsi diminué en 2024 (-22,8 %, de 399 594 à 308 830 véhicules).

Angola

La banque nationale d'Angola (BNA) impose une part supplémentaire de réserves obligatoires pour les banques d'importance systémique (Novo Jornal)

Cette mesure, prise par la BNA en novembre 2024 et entrée en vigueur au 1er janvier 2025, établit que les banques d'importance systémique (BAI, BFA, Standard Bank, BIC, BPC, BMA, Banco Económico, Keve et BCI) doivent dorénavant transférer un montant additionnel de réserves obligatoires sur un compte logé à la banque centrale. Les banques d'importance systémique en Angola sont celles qui, en raison de leur taille, peuvent mettre en péril l'économie nationale en cas de faillite. Pour le mois de janvier 2025, les banques BAI et BFA doivent procéder à une augmentation de leurs réserves obligatoires de 2% (ratio sur le total des dépôts); Standard Bank, BIC, BPC et BMA à une augmentation de 1,5 % et Banco Económico, Keve et BCI à une augmentation de 1 %.

L'Angola émet une dette de 1,5 Md USD, qui lui permet notamment de contracter un prêt de 400 M USD auprès de JP Morgan (Jornal de Negocios)

Le ministère angolais des finances a obtenu un prêt de 400 M USD de la banque

américaine JP Morgan, en utilisant une partie d'une émission de dette publique de 1,5 Md USD comme garantie. L'opération, réalisée le 27 décembre 2024, présente un spread de 650,6 points et devrait arriver à échéance le 31 décembre 2030 (source BFA). L'émission d'euro-obligations est destinée à garantir notamment le prêt de JP Morgan et à soutenir d'autres opérations financières du gouvernement. Cette émission de nouvelles séries d'euro-obligations sur les marchés internationaux en garantie d'opérations de financements dans la limite de 1,5 Md USD, a été autorisée par décret présidentiel fin décembre.

Malawi

La pénurie de devises s'accroît et menace les récoltes et la solvabilité des entreprises (Malawi Nation)

La pénurie de devises affectant le pays depuis 2022 s'est accrue au dernier trimestre 2024 alors que les réserves officielles de devise de la banque centrale (*Reserve Bank of Malawi*) couvrent moins d'1 mois d'importations et que le Kwacha s'échange sur le marché parallèle à un taux supérieur de près de 80% au taux officiel. Cette situation a considérablement alourdi le coût des importations pour les entreprises, les contraignant à suspendre leurs activités ou à augmenter significativement leurs prix de vente, alimentant ainsi une inflation galopante (+27 % en glissement annuel en novembre 2024).

L'incapacité des entreprises malawites à régler leur arriérés et leurs importations en devises a conduit certains fournisseurs internationaux à suspendre leurs livraisons. Le principal fournisseur d'intrants agricoles du pays, *Farmers Organisation Limited* (FOL), se trouve ainsi dans l'incapacité d'importer les engrais et pesticides essentiels au secteur agricole à l'approche de la saison des pluies, compromettant ainsi gravement les récoltes de 2025. Cette situation risque d'exacerber la famine exacerbée par la sécheresse liée au phénomène El Niño en 2024, et d'engendrer un cercle vicieux en réduisant les exportations agricoles, l'une des principales sources de devises du pays.

Mozambique

L'instabilité politique aurait déjà coûté 388 millions USD et 12 000 emplois (CTA)

Selon un bilan préliminaire réalisé le 30 décembre par la Confédération des Associations Économiques (CTA), la situation politique aurait entraîné des pertes de 388 millions USD (24,8 Md MZN) pour les entreprises. Environ 500 entreprises auraient été pillées et vandalisées avant la fin 2024, affectant environ 40 % du parc industriel du pays. La majorité des entreprises touchées sont situées dans le Parc Industriel de Bebeluane, une zone franche industrielle située dans la province de Maputo. Le secteur logistique a été l'un des plus affectés, en raison des blocages constants des routes qui ont caractérisé les manifestations. Dans le secteur du tourisme, en pleine haute saison, des milliers de réservations ont été annulées, entraînant des pertes estimées à plus de 7,5 millions USD. Jusqu'à présent, ces pertes se traduisent par la perte d'au moins 12 000 emplois. Ce bilan pourrait être révisé à la hausse, dans un contexte où les manifestations se poursuivent et où les entreprises continuent de mettre à jour leur situation.

L'indice de confiance des entreprises atteint un plus bas historique en raison de la crise post-électorale (Standard Bank)

L'indice PMI (Purchasing Manager Index) publié par la Standard Bank a atteint 46,4 points en décembre 2024, connaissant sa pire contraction mensuelle depuis le mois d'août 2020. Le déclin de l'indice, qui a commencé dès le mois de septembre, s'est intensifié en fin d'année en raison de l'ampleur des manifestations, l'indice étant passé en-dessous de la barre des 50 points (signe d'une perception d'un recul de l'activité par les chefs d'entreprises) dès le mois de novembre. L'indice de perception de l'emploi se contracte également depuis le mois d'octobre, et est également passé sous la barre des 50 points à partir du mois de novembre. Alors que certaines entreprises indiquent avoir eu des difficultés à recruter

dans un contexte de manifestations massives, la destruction partielle/complète de certaines entreprises devrait à l'inverse contribuer à l'aggravation des taux de chômage à court terme.

Namibie

Visite du ministre des Affaires étrangères chinois en Namibie sur fonds de rapprochement économique entre les deux pays (*South China Morning Post*)

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a entamé une tournée africaine en Namibie. Lors de sa rencontre avec le Président namibien, Nangolo Mbumba, et la Présidente élue Netumbo Nandi-Ndaitwah, à Swakopmund, Wang Yi a réitéré l'engagement de la Chine à soutenir le développement de la Namibie, en mettant l'accent sur des secteurs clés pour la transition énergétique comme les énergies nucléaire, éolienne et solaire.

Le pays dispose d'un fort potentiel dans le domaine énergétique et de forts liens économiques avec la Chine. Ainsi, selon l'Association nucléaire mondiale, la Namibie est le troisième producteur mondial d'uranium avec 11% de la production mondiale et deux de ses principales mines sont possédées par des capitaux chinois. Une nouvelle usine de dessalement devrait être construite d'ici 2027 par une filiale de China General Nuclear Power Company (CGNPC) pour alimenter en eau la mine d'Husab (Swakop Uranium), elle-même détenue par CGNPC.

Concernant les énergies solaire et éolienne, l'Agence internationale de l'énergie décrit la Namibie comme ayant des ressources solaires et éoliennes de classe mondiale. L'enjeu pour la Namibie est d'atteindre l'indépendance énergétique d'ici 2040, alors que le pays importe près de 60% de son énergie et la moitié de sa population n'a pas accès à l'électricité, tout en devenant un hub énergétique pour l'Afrique australe. Les plans actuels incluent le déploiement de 170 MW de nouvelles capacités renouvelables. Fin 2023, un consortium d'entreprises chinoises (China Jiangxi International Economic and

Technical Cooperation et CHINT New Energy Development (Zhejiang) avait remporté un contrat de 70 M EUR pour développer une centrale photovoltaïque dans le sud du pays. Cet investissement a été financé à près de 80% par la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), la banque de développement allemande.

Shell déprécie de 400 M USD une découverte de pétrole offshore au large de la Namibie considérée comme non viable commercialement (*Reuters*)

Shell a annoncé une dépréciation d'environ 400 M USD sur une découverte de pétrole au large des côtes namubiennes (bloc PEL39), jugée non viable commercialement. Depuis 2022, Shell, en partenariat avec Qatar Energy et la compagnie pétrolière nationale namibienne NAMCOR, a foré neuf puits dans le bloc PEL39. Cependant, des défis techniques et géologiques, tels que la faible perméabilité des roches, une teneur élevée en gaz naturel et l'éloignement en mer du gisement ainsi que sa profondeur, entravent l'extraction des ressources.

Cette décision représente un revers pour les ambitions de la Namibie de devenir un producteur de pétrole. Néanmoins, le pays continue d'offrir un potentiel significatif dans le bassin offshore de l'Orange, avec des campagnes d'exploration positives en cours, notamment celle de TotalEnergies qui vient d'annoncer l'acquisition de participations supplémentaires dans les blocs offshore 2913B et 2912 de respectivement 10,5 % et de 9,39 %. Le bloc 2913B abrite notamment la découverte du gisement Vénus.

L'inflation mensuelle réduite à 0,2% au mois de décembre (*NSA*)

Selon l'agence nationale des statistiques namibienne (*Namibia Statistics Agency*), l'inflation mensuelle a ralenti à 0,2 % en décembre 2024, après 0,3 % en novembre 2024. L'inflation en glissement annuel remonte en revanche légèrement, à 3,4 % au mois de décembre, contre 3,0 % le mois précédent. Les principaux contributeurs à la hausse des prix sur l'année sont les

secteurs de l'alimentation (+5,9 %, soit une contribution positive de 1,2 point), du « logement, eau, électricité et carburants » (+4,4 %, soit 1,1 point), et des « boissons alcoolisées et du tabac » (+4,6 %, soit 0,6 point). Les prix de l'hôtellerie et de la restauration enregistrent également une hausse importante (+6,7 %, soit une contribution de 0,1 point). À l'inverse, le secteur du transport a enregistré une baisse des prix (-1,4 %, soit une contribution de -0,2 point). L'inflation s'établit ainsi à 4,2 % en moyenne sur l'année 2024, contre 5,9 % en 2023. Pour mémoire, les résultats positifs de ces derniers mois ont conduit, le 4 décembre 2024, la Banque centrale namibienne à réduire son taux directeur à 7 %.

Zambie

Le kwacha zambien atteint des niveaux historiquement bas (Reuters)

Au début du mois de janvier, le kwacha zambien a atteint des niveaux historiquement bas, se négociant à 27,95 ZMW pour 1 USD le 9 janvier (contre 23,9 ZMW pour 1 USD début juillet 2024, soit -17%), sous l'effet de la grave sécheresse qui continue de peser sur l'économie du pays. Cette situation entraîne une dépréciation de la monnaie, alors que la Zambie, fortement dépendante de l'hydroélectricité, traverse un ralentissement industriel significatif. Malgré les espoirs suscités par les réels progrès réalisés dans la restructuration de la dette du pays, le kwacha a chuté de près de 15 % par rapport à l'USD au cours des six derniers mois.

Zimbabwe

Le Zimbabwe lance un appel d'offres pour des unités de stockage de batteries afin d'atténuer sa crise énergétique (The Herald)

Le Zimbabwe a lancé un appel d'offres pour la construction de trois installations de stockage d'électricité, chacune d'une capacité de 600 MW, situées à Munyati, Harare et Insukamini. Ces installations visent à stocker l'énergie produite pendant les périodes de faible demande et à la redistribuer lors des pics de consommation (*peakers*), contribuant ainsi à stabiliser le réseau électrique national. La Zimbabwe Electricity Transmission and Distribution Company (ZETDC) a annoncé avoir déjà reçu plusieurs offres d'entités internationales.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du Zimbabwe pour pallier les coupures de courant récurrentes, principalement dues à une production limitée dans ses principales centrales électriques liée principalement au faible niveau d'eau du lac Kariba à cause de la sécheresse régionale. Des pannes fréquentes à la centrale thermique de Hwange ont aggravé la situation. Ainsi, les coupures d'électricité durent en moyenne 18 heures par jour.

D'autres mesures, en plus de cet appel d'offres tel que le projet de panneaux solaires flottants de 250 MW sur le lac Kariba démontrent une volonté du gouvernement zimbabwéen d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique, avec un objectif ambitieux de 2 100 MW de capacité en énergies renouvelables d'ici 2030.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo

jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr